Nanterre, le 1 février 2022

Beevouak association
Association lo 1901
30, rue Volant
92000 NANTERRE
contact@beevouak.org
www.beevouak.org
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme
de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : IM075100382

Assurance R.C.P.
GROUPAMA
Paris Val de Loire
60, Bd. Duhamel du Monceau
45160 OLIVET
Ct n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:
GROUPAMA
Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot
92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131
ct. n° 4000716162 /0

NOTICE D'INFORMATION

Initiation au voyage chamanique

5 au 8 mai 2022 (4 jours 3 nuits)

✋ La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2021/2022 avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2021/2022 avec assurance RC ou plus, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

Nombre de participants : 5 au minimum, 8 au maximum.
Dates : du jeudi 5 mai au dimanche 8 mai 2022.
Déplacements : voiture avec chauffeur de la gare SNCF de Grenoble jusqu'au lieu d'hébergement à AUTRANS

PROGRAMME :
Les participants sont attendus à la gare SNCF de Grenoble (38), lieu de départ du séjour, le jeudi 05 mai 2022 à 10h45

Les randonnées se feront au départ du lieu d'hébergement situé à Autrans (38880). Les randonnées à pied sont comprises entre 8 et 18km. Le dénivelé cumulé positif pendant les randonnées, à pied, est compris entre 350m et 800m.

A l'issue de la rando du dernier jour, le dimanche 8 mai, les participants sont accompagnés jusqu'à la gare de Grenoble (38), en voiture et déposée aux alentours de 15h00, fin du séjour.

HEBERGEMENT :
Hébergement en chalet meublé, en chambre doubles ou triples, Bourg de dessus, 38880 AUTRANS. Les repas seront pris sur le lieu d'hébergement ou en randonnée avec des pique-niques fournis.

COUT DU SEJOUR :
Le coût du séjour est fixé à **545 €** par personne, en pension complète, en chambre double ou triple.

Ce prix comprend :

> L'hébergement
> La pension, du déjeuner du 1er jour au déjeuner du dernier jour.
> L'accompagnement des randonnées par un Animateur de l'Association.
> Les activités de Yoga, qi-gong accompagnées par Séjours-Odonates
> L'initiation au voyage chamanique
> Les pique-niques pour les randonnées
> Le transit, aller-retour, gare SNCF de Grenoble (38) jusqu'au lieu d'hébergement à Autrans

Ne sont pas compris :

> Les dépenses personnelles
> Le voyage, jusqu'au lieu de rendez-vous départ du séjour et le retour depuis le lieu de fin de séjour.
> Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
> D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS :

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 08 février 2022 sur le site www.beevouak.org

Suivant le nombre de pré-inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au plus tard le 19 mars 2022.
S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'Association proposera aux pré-inscrits un Bulletin d'Inscription. L'inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Un acompte de 230€ sera demandé au moment de l'inscription. Cet acompte peut être payé en ligne sur le site de l'association www.beevouak.org ou par chèque à l'ordre de Beevouak et à envoyer au 30 rue Volant 92000 Nanterre.

ASSURANCES FACULTATIVES :
Les participants ont la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint.

PAIEMENTS :
Acompte de 230 € à l'inscription et au plus tard le 28/03/2022.
Les primes d'assurance (facultatives) doivent être réglées impérativement lors de l'inscription.
Solde du séjour avant le 30 avril 2022
Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites seront systématiquement dues.
Tout règlement peut être fait en ligne sur le site de l'association www.beevouak.org ou par chèque à l'ordre de Beevouak association et transmis au 30, rue Volant 92000 Nanterre.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :
Les déplacements jusqu'au lieu de rendez-vous et pour repartir du lieu fin de séjour sont à la charge de chaque participant.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :
Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :

- Annulation faite avant le 15/04/2022 : restitution des sommes versées.
- Annulation faite entre le 14/04/2022 et le 28/04/2022 : restitution des sommes versées avec une retenue de 225 €.
- Annulation postérieure au 28/04/2022 : retenue de 100% du montant total du séjour.

DIVERS :
Toute information complémentaire peut être demandée à l'organisateur du séjour : Jean-Michel Fournier, jean.michel@beevouak.org

Les conditions générales de vente et notice sur les assurances sont jointes à la présente notice.